

sidère comme un rélicte. Il souligne que ces formes sont les seules (en *-ra*) à être employées dans la langue familière et qu'elles sont imprégnées de modalité. Est-ce que la valeur nettement modale est ici une étape menant au subjonctif (cf. l'espagnol)? On est amené à se demander si ce développement est parti d'une forme en interrogation affective et oratoire: *Pudera eu ... ?*, avec le sens de «Avais-je (Aurais-je) pu ... ?». De même dans *Quem me dera ...* «Qui m'avait (m'aurait) donné la possibilité de ... ?».

Le flou et l'imprécision, dont il a été question plus haut, se manifestent très nettement à travers l'exemple cité p. 155, dans lequel *soubera* (= avait su) et *adivinhasse* sont parallèles. La forme en *-ra* est ici très proche de l'emploi subjonctif, et la raison en est, du moins en partie, qu'il s'agit alors du passé (du passé).

Tout ceci pour montrer combien il est difficile de donner une vue d'ensemble de la variabilité, telle qu'elle ressort en particulier de la langue portugaise, notamment lorsqu'il s'agit des temps du passé. L'ou-

vrage de H. S. est riche d'enseignements à ce sujet. Au lecteur de faire des efforts pour trouver son chemin à travers cette liberté déroutante et tirer des différents chapitres le maximum de profit, en faisant lui-même les rapprochements et les parallèles nécessaires. Ce n'est donc pas un livre pour des débutants, mais plutôt pour des spécialistes en la matière ou des usagers dotés déjà d'une base solide.

H. S. était une personne fort modeste, ce qui ressort de ces mots que nous puisons dans une étude parue il y a vingt ans: «Dans les pages qui précèdent nous avons constaté des choses qui semblent tellement évidentes que l'exposé touche souvent à la banalité» (Boletim de filologia, 1954, p. 126). Nous espérons que ce compte rendu démentira un tel auto-jugement, et aussi que le dernier travail de H. S. assurera à son auteur une place d'honneur dans les études consacrées aux verbes de sa chère «língua de Camões».

Leif Sletsjoe
Oslo

Linguistique

Weber D. Donaldson, Jr.: *French Reflexive Verbs: A Case Grammar Description*. Janua Linguarum, Series Practica, 194, Mouton, La Haye 1973. 118 p.

1. Malgré l'accueil généralement favorable qui a été réservé à la *grammaire casuelle* lors de sa présentation par Fillmore (1968), cf. p. ex. Langacker (1970), les monographies qui s'en inspirent sont étonnamment rares. En ce qui concerne la description grammaticale des langues romanes, je n'en connais en effet que deux: Goldin (1968) et l'ouvrage dont il va être question maintenant. Si Goldin se con-

tente, dans une large mesure, d'appliquer les acquis de Fillmore sur la grammaire de l'espagnol, Donaldson (D.) élargit le champ d'application de la grammaire casuelle (sans pourtant développer ou discuter les fondements théoriques de celle-ci), en la prenant comme cadre pour décrire les verbes réfléchis du français. On peut se demander si la grammaire casuelle serait particulièrement bien indiquée pour la description de ce sous-système de la grammaire: comme on le sait, l'introduction des pronoms réfléchis dépend crucialement de la notion de sujet. Mais, en français, c'est souvent la construction réfléchie qui manifeste des structures sous-jacentes qui ont été au centre des recher-

ches casuelles, et qui, en dernière analyse, les ont inspirées. Que j'aie des objections à formuler contre la manière dont D. emploie son modèle (et la théorie transformationnelle en général) ressortira de ce qui suit, bien que cela ne veuille pas dire que je nie l'importance de la conception globale de l'ouvrage et de la méthode mise en œuvre.

2. Dans le premier chapitre, *Introductory Remarks*, D. ne s'écarte pas du chemin tracé par Fillmore, hormis quelques remarques sur les verbes pronominaux du français. On ne s'attendra donc pas à un examen critique du modèle proposé. Au contraire. Espérons que la dénomination *F(ative)*, le cas de l'objet résultatif, n'est qu'une faute d'impression: il faut, bien sûr, lire *F(active)*. Dans ce chapitre, D. cite des constructions avec des *locatifs* (lire: des NP qui, dans la structure sous-jacente, sont dominés par le cas *L(ocative)*) d'un nombre de langues¹: on aura, dépendant du choix de sujet, (25) *La chambre est froide* ou (19) *Il fait froid dans la chambre*, les deux dérivés de *pres froid* [*dans la chambre*]_L, (19) par une transformation de copie du constituant *dans la chambre*, ensuite pronominalisé comme *il*, opération sur laquelle je reviendrai plus tard.

3. Le deuxième chapitre traite des verbes réfléchis, et D. aborde des questions plus générales de la grammaire transformationnelle. Dans le traitement de ces questions, il y a un curieux mélange d'éléments relevant de la théorie transformationnelle d'avant 1965, et du modèle standard présenté par Chomsky (1965). En

ce qui concerne les propositions subordonnées, ou bien un symbole postiche est remplacé par un S, créant ainsi un indicateur syntagmatique généralisé («generalized P-marker»), et c'est là la pratique avant 1965, ou bien les règles de base contiennent un symbole récursif S qui ne remplace donc rien du tout, et c'est là la pratique la plus répandue après 1965. D. combine les deux; mais est-ce qu'il y a une seule raison valable pour avoir la structure sous-jacente [N [qqch] + S]_{NP} dans le cas d'une subordonnée? Si l'on inclut S comme symbole récursif dans les règles de base (ce qui est le cas quand il s'agit de propositions relatives, (11) p. 10), à quoi bon le symbole postiche (N [qqch]: 'quelque chose')? Et quelle est la justification d'une structure contenant *les deux à la fois*?

3.1 Au lieu d'aborder le terrain dangereux et compliqué de la pronominalisation, D. aurait mieux fait de renvoyer le lecteur aux traitements déjà existants, comme p. ex. Lees et Klima (1963), Ross (1969). Le chapitre laisse le lecteur totalement désorienté: pris dans le tourbillon des termes techniques de la grammaire générative transformationnelle des 15 dernières années, termes tels que «cycle», «recoverability of deletion», «erasure transformation», D. se noie, entraînant à sa suite le lecteur mal préparé. La planche de salut qu'aurait constituée la formulation de la transformation réflexive ne fait qu'aggraver la situation: «To insure strict identity of coreferents, the Reflexivization rule will be defined as an erasure transformation. The erasure transformation very precisely defines the term *identity*, and there is no need to state separately the restric-

1: Dans les exemples du russe, transcrits en caractères latins, on trouve la préposition *b* (sic) à deux reprises. S'agit-il donc d'une banale faute d'impression?

tion on the Reflexivization rule that the antecedent and repeated nouns are the same entities» (p. 24). Voici la «*erasure transformation*» qui assurera l'insertion correcte des pronoms réfléchis :

- (1) X, NP, Y, NP, Z → 1, 2, 3, 4 *soi*, 5
 1 2 3 4 5

Ce qui n'est sûrement pas une transformation d'effacement. Elle n'assure donc rien du tout. Comme elle n'efface rien, la contrainte générale imposée aux transformations d'effacement ne pourra pas être invoquée ici : cette contrainte dit qu'un élément effacé devra être récupérable ou bien à partir du contexte, ou bien au moyen de contraintes générales de la langue, ce que D. identifie à une répétition (p. 24). En effet, (1) est une esquisse d'une transformation qui introduit un trait syntaxique (*soi*: «+ [reflexive], + [pronoun], and + [person]» (p. 24)), d'où sont omises les conditions d'application, ce qui est tout à fait acceptable *pourvu qu'on prévienne le lecteur*. Mais il ne faut pas faire croire aux gens que (1) est une transformation d'effacement.

De même, la notion de *cycle* demeure énigmatique : mêlée aux traits «*archaïques*» de la description tels que «*constituent sentence*», «*matrix sentence*», «*generalized phrase-marker*», etc., cette notion se confond avec le principe qui consiste à appliquer les transformations singulières avant d'enchâsser la phrase constituante dans la phrase matrice. Cette confusion terminologique ressort très clairement : «*the Reflexivization rule will be considered as a singularity cyclic transformation*» (p. 24). Ou bien la grammaire engendre des phrases-noyaux («*kernels*», expression également employée par D.) et contient une liste de transformations, singulières et généralisées : dans un tel modèle, la notion de *cycle* n'a guère de sens. Ou bien la grammaire engendre des struc-

tures abstraites contenant des S subordonnées sur lesquelles sont appliquées les transformations cycliques (pré- et post-cycliques) : dans un tel modèle, la notion de «*generalized phrase-marker*» n'a guère de sens. Plus qu'une simple question de terminologie (et, partant, d'exposition et de pédagogie), les deux modèles émettent des hypothèses différentes sur le fonctionnement des langues naturelles. Voilà pourquoi j'ai trouvé important de m'en occuper assez longuement.

3.2 Nulle part D. ne discute du bien-fondé du procédé de Fillmore qui consiste à introduire des prépositions comme constituants des cas, selon les règles de base :

- (2) 1. $S(\text{sentence}) \rightarrow M(\text{modality}) + P(\text{preposition})$
 2. $P \rightarrow V + C_1 + \dots + C_n$
 3. $C \rightarrow K + NP$
 ($K \rightarrow \text{Prép}$)

(voir ci-dessous pour une discussion de la question de savoir quel sera le statut des cas dans la structure linguistique), au lieu d'introduire transformationnellement ces prépositions. Étant donné que les prépositions qui caractérisent le plus souvent *O*(bjective) et *F*(active) sont \emptyset , et que le choix d'une préposition en structure de surface est souvent idiosyncrasique, dépendant du nom régi, la dernière proposition n'est pas sans quelque mérite. D. semble même envisager une telle possibilité, p. 28, en traitant des verbes transitifs indirects (*nuire*), mais il demeure peu clair s'il préfère effectivement un marquage lexical (note 8, p. 28) qui modifie le fonctionnement des règles de base. Malheureusement, D. ne donne pas de règles explicites pour la réécriture du constituant *K*, p. 10 ; il se contente de remarques générales (note 8, p. 12). Quoi qu'il en soit, il semble évident que le modèle de Fillmore, où les éléments lexicaux sont insérés dans

les «trous» casuels contenant des prépositions (cf. (2)), comporte beaucoup de redondances et rend nécessaires nombre d'ajustements, autrement superflus.

3.3 Il y a plusieurs autres points dans l'interprétation de la grammaire casuelle sur lesquels je ne suis pas d'accord avec D. Pourquoi le verbe *dormir* demanderait-il un A(gentive) qui devient le sujet superficiel, cf. (114) *Je dors*. + [A], à la différence de (*se mourir*, *s'évanouir* qui demandent un D(ative) («the case of the animate noun affected by the state or action identified by the verb as opposed to A (gentive), which is the case of the animate perceived instigator of the action identified by the verb» (note 7, p. 10; paraphrase de Fillmore (1968), p. 24) ?

Dans les constructions *s'en aller*, *s'endormir*, *en* est interprété comme une pronominalisation d'un NP < L (dominé par), ce qui s'explique évidemment par son origine historique (dans le cas de *s'en aller*, du moins). Comme on trouve des phrases telles que (107) *Je m'en vais de la ville*, et que le modèle de Fillmore ne prévoit qu'une seule occurrence d'un cas par phrase, cette interprétation devient problématique, ce qui, pourtant n'amène pas D. à mettre en doute le bien-fondé de son choix. Il préfère un procédé qui ressemble fort à un subterfuge: le constituant *de la ville* est un «outer Locative», dominé directement par S (un «inner Locative» serait un constituant immédiat de la Proposition, cf. (2)). Ce procédé est employé pour la première fois p. 23. Comme D. ne se donne pas la peine d'expliquer au lecteur ce qu'il entend exactement, et que ses règles de base ne contiennent pas de tels constituants, je l'expliquerai ici brièvement. Si l'on considère la phrase (3), qui

est une phrase du même type qu'un exemple bien connu de Lakoff (1970 a)²:

(3) A Copenhague, l'équipe danoise a gagné, mais *cela* n'arrivera pas à Madrid.

on voit que *cela* ne peut représenter que *l'équipe danoise a gagné*; autrement dit: le pro-phrase *cela* ne représente pas à *Copenhague* qui se trouvera donc en dehors de la phrase (de la Proposition, pour reprendre les termes de Fillmore). Il est possible qu'il s'agisse d'un L extérieur dans (107), mais la démonstration fait défaut. Et les phrases (4) et (5) semblent prouver le contraire:

(4) Jean s'en va volontiers du bistro, mais *cela* n'arrive pas souvent.

(5) *Jean s'en va volontiers de l'église, mais *cela* n'arrive pas souvent du bistro.

Ces phrases montrent, en effet, une cohésion entre *s'en aller* et le complément *de N* assez forte pour interdire le statut de locatif extérieur à *de la ville* de (107). C'est pour cette raison que j'ai parlé de subterfuge.

4. A deux reprises, D. parle de l'ancien français. A la page 34, il nous apprend: «twelfth-century French where strings such as *li miens chastels* 'my castle' were the normal possessive forms» (note 15). La construction est possible, évidemment, mais ce n'est guère la construction normale (non marquée). De nouveau, p. 56, note 43: «Alfred Ewert ... points out that the compound tenses of pronominal verbs in Old French were formed with *avoir*». Il faut rendre justice à Ewert (1933) qui dit exactement ceci, p. 235: «The compound tenses of pronominal verbs are formed with *être*, but in O. F.,

2: Fillmore (1968) effleure la question, note 34, en citant Hall (1965).

as in modern popular speech, *avoir* is common». Ewert a peut-être surestimé la fréquence de l'emploi d'*avoir* (qui est en effet assez rare), mais il ne dit pas ce que veut lui faire dire D., lequel n'a apparemment jamais consulté un texte en ancien français.

5. Examinons maintenant d'autres détails du modèle transformationnel de D. A propos du problème de la possession inaliénable, (118) *Hélène se lave les mains*, D. critique le traitement de Langacker (1966), qui, selon lui, ne peut expliquer le pronom réfléchi de (118) et, par conséquent, distinguer entre possession inaliénable et possession aliénable. Certes, je suis d'accord avec Fillmore et D. pour ce qui est du deuxième point, mais la critique dirigée contre Langacker, dont le point de départ est la structure (117) *Hélène lave les mains* # *les mains sont à Hélène* #, non seulement n'est pas juste mais ne tient pas debout: «The constituent noun *Hélène* 'Helen' is shown to be dominated by a different source sentence from its antecedent noun» (p. 41, cf. (117)). Ce qui naturellement n'empêche pas que le constituant *Hélène*₂ se trouve dans la même phrase simple que *Hélène*₁, au moment où opère la «Reflexivization». D. commence sa critique en répétant que *Refl* est une transformation singulière cyclique (ce qu'il prétend avoir démontré, mais tel n'est pas le cas), et tire la conclusion citée après n'avoir jeté qu'un seul coup d'œil sur la structure profonde proposée (117), c'est-à-dire avant que n'ait été appliquée une seule transformation. Mais il est évident que, pour dériver (118) de (117), les deux occurrences de *Hélène* se trouveront tôt ou tard dans la même phrase simple (dominées par le même S), ce qui déclenchera la transformation *Refl*. Dans la note 27, D. se trompe purement et simplement: la transformation *Refl* s'applique uniquement aux constituants

dérivés et ne contient pas la contrainte qui veut que les deux N figurent dans la même phrase simple en structure profonde («au début»). Selon D., *Refl* est une transformation cyclique. Elle ne contient pas de *contrainte globale*, et c'est pourtant une telle contrainte que propose D. (à son insu?): «but the constraint on Reflexivization applies to the same echelon of embedding of the underlying generalized *P*-marker and not to any non-terminal string in a transformational derivation». C'est ce que pensent Lees et Klima (1963), p. 148, dont le modèle «archaïque» ignore le cycle et la notion de *dérivation transformationnelle*: leur analyse, fondée sur les concepts *phrase-noyau* + *transformations*, semble donc correcte; dans ce dernier modèle, on applique les *transformations singulières* sur les phrases simples avant de les enchâsser dans une autre phrase (qui devient donc la *phrase matrice*) par une *transformation généralisée*. Mais si l'on introduit le cycle, comme le fait D., la contrainte sur *Refl* ne fonctionne plus. Ce sont, par contre, les autres transformations qui doivent être ajustées pour empêcher *Refl* d'être appliquée dans le cas de *The men found a smokescreen around them*. (ex. (13) de Lees et Klima. Curieusement, D. ne s'est pas aperçu que tous les exemples de ce genre chez Lees et Klima comportent des syntagmes locatifs qui pourront être analysés comme des locatifs extérieurs, contrairement aux exemples avec pronom réfléchi où il s'agit plutôt de locatifs intérieurs, cf. (12) *The men threw a smokescreen around themselves*.) Mais ce que D. veut dire, si je le comprends correctement, c'est qu'il n'est pas nécessaire que *Refl* soit une règle cyclique, ce que D. prétend avoir démontré; dans sa description, il s'agit plutôt d'une règle précyclique. D. peut seulement soutenir que *Refl* est une règle cyclique sous peine d'enrichir sa grammaire d'une contrainte globale. Je pense,

en effet, que *Refl* est une règle cyclique, mais sans contrainte globale. Si, par quelque opération du cycle, deux constituants coréférentiels se trouvent dans la même phrase simple au moment où est appliquée *Refl*, nous aurons un pronom réfléchi, sans qu'il soit tenu compte du point de départ. (6) a. est dérivé de (6) b. par *Montée du sujet* et *Refl*:

- (6) a. Jean se croit malin.
b. Jean croit [Jean malin]_s

(7) a. de (7) b. par *Passif*, *Montée du sujet* et *Refl*:

- (7) a. Jean s'est fait connaître.
b. Jean a fait [qn connaît Jean]_s

Ces dérivations sont impossibles dans l'interprétation de *D*. La note 29, et les explications de «contre-exemples» de ce type, sont très peu convaincantes.³

Les arguments à l'appui de la dérivation des constructions «possession inaliénable» par une règle de base:

$$(123) \text{ NP} \rightarrow \text{Det} + N \left\{ \begin{array}{l} S \\ D \end{array} \right\}$$

un *D*(ative) introduit directement comme constituant d'un NP, sont donc à chercher ailleurs. Il y en a, en effet, un certain nombre (cf. Fillmore (1968), p. 61 ss.). *D*. ne les mentionne pas, et le point de départ de sa démonstration devient alors ce qu'il fallait démontrer: «*PM 17* (cf. (117)) cannot underlie 118 for two simple reasons: the semantically equivalent nouns

are from two different source sentences and sentential embedding is the source for alienable (l'option supérieure de (123)) and not inalienable possession» (p. 43).

Avec la dérivation de (132) *J'ai cassé ma jambe*. 'I broke my (artificial) leg', il devient clair que *D*. recourt à des *contraintes globales*. La règle de *Genitive Formation* introduit, sur le deuxième cycle, l'ensemble de traits [*Gen*, + [*S*]], après la réduction de la proposition relative (le *S* des traits) sur le premier cycle. On passe donc de *par je₁ past casser ø la jambe à je₁*, structure qui ne peut pas montrer que *à je₁* est une proposition relative réduite et non pas un *D* adnominal, à *par je₁ past casser ø la jambe* [*je₁*, *Gen*, + [*S*]], dérivation qui ne sera justifiée dans aucune théorie transformationnelle sans qu'interviennent des contraintes dérivationnelles prenant en considération des arbres syntaxiques *qui ne sont pas adjacents dans la dérivation*.

Le troisième cas de contrainte globale se trouve p. 54: «We shall argue that the past participle of *all* pronominal verbs – including those described as absolutely pronominal – agrees with the reflexive pronoun if it functions as an object-formed *O* case.» Dans toutes les dérivations faisant l'objet d'une description quelque peu détaillée, la règle *Verbal Affix* (qui doit inclure les désinences du participe passé, on le devine (?)) suit *Subject Preposition Deletion*, *Object Preposition Deletion* (cf. p. 13: «Subsequent *T*-rules such as *Subject-Preposition Deletion*, which deletes both preposition and case category symbol ...») et *Pronoun Placement*, c'est-à-dire

3: Selon *D*., un pronom possessif réfléchi sera donc limité à l'expression de la seule possession inaliénable, ce qui n'est évidemment pas le cas ni du danois *sin*, ni du latin *suus*, ni du russe *svoy*. N'oublions pas que le modèle proposé a des ambitions universalistes; d'autre part, l'emploi du pronom réfléchi en français semble assez identique à son emploi dans les autres langues citées pour justifier le parallèle.

que les règles d'accord n'ont pas accès à l'information requise *sans une contrainte globale*. La conclusion qu'on en tire, à savoir que D. emploie des contraintes globales sans nous le dire et, apparemment, sans s'en rendre compte lui-même, est corroborée par des remarques vagues concernant la composante phonologique, p. 56: «*Avoir and être insertion rules come very late in the phonological component.*» Il doit s'agir ici d'une erreur de plume: personne n'a jusqu'à présent proposé de règles phonologiques tardives insérant des constituants indépendants (qui, de surplus, participent aux transformations syntaxiques!). Je pense que D. sera d'accord avec moi sur ce point: à savoir que toutes les règles d'accord sont appliquées ensemble après l'insertion d'éléments purement «fonctionnels» (pronoms, p. ex.) au moyen de règles qui ont accès à la structure syntaxique *dérivée* (de surface). Ce n'est donc pas «très» tard dans la séquence de règles qui constitue la composante phonologique. Si ce point est accepté, la conclusion s'impose, pour D., que les règles d'accord sont des règles globales, s'exerçant sur la dérivation entière depuis la structure profonde (casuelle) jusqu'aux dernières règles phonologiques. Ce qui n'est nullement à exclure *a priori*: d'autres phénomènes d'accord semblent exiger des contraintes globales, cf. Lakoff (1970 b), Andrews (1972), pourvu qu'on se rende compte des conséquences théoriques.

Pour décrire l'accord du participe passé en français, on n'aura pourtant pas besoin de contraintes globales. On pourra éviter cet attirail théorique problématique si l'on ajoute des traits pertinents au constituant en question avant l'effacement des indications casuelles (p. ex. $[NP]_O \rightarrow [NP, + O]$) ce qui assurera l'opération correcte des règles d'accord. Un pareil traitement est peut-être implicite dans la description de D., mais il y reste implicite.

Nous avons donc vu trois cas où la description présuppose des contraintes globales (*Ref, Gen, Accord*), ou bien où le manque d'explicitation impose une telle conclusion. Qu'on se rappelle que *grammaire générative* veut dire *grammaire explicite*.

A la page 52, D. introduit la transformation de *Infinitive Embedding* dans la dérivation de la phrase (140) *Le pacifiste s'est fait brûler*. Voici une explication de cette transformation (p. 53): «*The Infinitive Embedding rule deletes the sentence boundaries of the constituent sentence (la subordonnée) as well as the constituent NP which is identical to the matrix NP.*» Selon cette explication, il y a une frontière # de trop dans la version «formalisée», p. 52 (on cherchera en vain cette règle dans l'appendice *Transformational Rules (by alphabetical order)*: à la confusion théorique et terminologique du livre s'ajoute un certain manque de finition). Curieusement, *Infinitive Embedding* ne dit rien du tout de la forme verbale, l'infinitif; D. ne se donne même pas la peine d'effacer le constituant *past*. La suite terminale pertinente de (140) est *faire past brûler past*, ce que des règles morphologiques convertissent en *est fait brûler*. Règles en vérité très puissantes!

Une autre objection à l'analyse de (140), cette fois d'ordre «casuel», est le choix du cas pour la subordonnée: elle est dominée par *O*. Mais si jamais on a besoin de *F*(active), c'est ici, pour exprimer que *faire* est un verbe factitif. Mais là aussi, D. suit sans discussion Fillmore, qui ne prévoit pas d'autre relation casuelle avec le reste de la phrase pour une subordonnée que le seul *O*. Décision problématique et inutile: si une subordonnée ne saurait être ni *A* ni *D*, réservés aux seuls animés (selon Fillmore), il ne s'ensuit pas qu'elle sera exclue des autres, p. ex. *I*(nstrumental): *Il l'a fait en pressant le bouton, I* et *F*: *Il l'a fait chanter en le pinçant*. Ironique-

ment, D. parle, p. 54, de «factitive sentences».

6. Le modèle casuel et les données du français permettent à D. de mettre en question des conclusions récentes sur la *coordination*, conclusions avancées p. ex. par McCawley (1968) sur la base des seules données de l'anglais. La présence du pronom réfléchi en français permet une explication intuitivement plus agréable que celle de McCawley qui dérive *John and Harry are similar* de *[John and Harry]_{NP} are similar* (avec des syntagmes coordonnés au lieu de phrases coordonnées). D. formule la structure profonde de la phrase française correspondante *John et Harry se ressemblent* comme (202) # *John ressemble à Harry et Harry ressemble à John* #, qui est nécessaire pour rendre compte du pronom *se* (et de l'occurrence éventuelle de *l'un (à) l'autre* dans les constructions réciproques), phénomène que la proposition de McCawley ne peut pas expliquer.

La relation de paraphrase entre (46) *Pierre se bat avec Jean.* et (47) *Pierre et Jean se battent.* est expliquée par la relation casuelle *C(omitative)*. Mais la dérivation de (46) pose un problème en tant qu'elle demande l'ordre sous-jacent des cas *A, O*, (normalement, D. présuppose l'ordre inverse). D. recourt donc à une transformation *A and O Permutation*. A ce point, l'emploi qui est fait de la grammaire casuelle devient presque parodique: comme les cas spécifient des *relations* sous-jacentes et ne représentent pas des *constituants* (il est clair que D., comme Fillmore (1968), ne distingue pas très bien ces deux notions), il est déplacé, pour ne

pas dire davantage, de parler d'un ordre sous-jacent de ces relations. L'avantage de la grammaire casuelle sur le modèle standard est justement qu'elle ne spécifie pas d'ordre parmi les éléments mais seulement des relations entre les éléments dans les structures les plus profondes. Ainsi, *a priori*, elle est une «candidate» plus sérieuse au titre de structure linguistique universelle. Ce sont les règles de sujet, d'objet, etc. qui déterminent l'ordre spécifique pour chaque langue.

Selon D., le *se* de (46) représente, en structure profonde, non pas *Pierre* mais *Jean avec Pierre*, ce qui, intuitivement, ne semble pas tout à fait évident. Cette interprétation semble correcte dans le cas de (47). Mais la grammaire de D. ne peut pas rendre compte du fait que le pronom réfléchi dépend cruciallement du *sujet dérivé*, et qu'il sera toujours interprété comme représentant la même entité que le sujet dérivé, *sans égard à la structure profonde*. La dérivation proposée est exclue pour une autre raison aussi: les règles qu'a formulées D. n'autorisent pas une telle dérivation. D. s'est efforcé de montrer que la règle d'accord des verbes prominaux est la même que celle des verbes conjugués avec *avoir*, c'est-à-dire qu'un *NP < O* devenu objet détermine la forme du participe passé, s'il est placé devant celui-ci. Dans cette hypothèse, le *se* représente donc *Jean avec Pierre*, pluriel (la construction comitative *Jean avec Pierre* demande ailleurs l'accord pluriel; comme sujet: (47) *Pierre et Jean se battent* ← *pres battre* ∅ *Jean avec Pierre par Pierre avec Jean* (PM 25)), et l'accord serait par conséquent **Pierre s'est battus avec Jean*.⁴ Pas mal de détails ont besoin

4: L'accord du participe dans la phrase *Marie s'est battue avec Jean* prouve évidemment que *se* représente le seul sujet, pour autant qu'un phénomène comme l'accord du participe passé puisse prouver quoi que ce soit. Mais D. y attribue une certaine importance.

d'un léger réajustement dans l'ouvrage de D.

7. Le dernier chapitre, IV, est consacré aux verbes «pseudo-réfléchis» du type (49) *La porte se ferma*. D. veut montrer que les restrictions imposées à ces constructions par les grammaires traditionnelles (sujet inanimé), et leur interprétation (passif, dénotant action ou état habituels) ne sont pas correctes. Il s'agit en vérité de «not so much a passive concept as that of the intransitive function of a 'normally' used transitive verb» (p. 78). Cette conclusion est appuyée par une citation de Fillmore (1968), note 39, où on lit: «... or if the absence of the *A* requires some additive element (for example, a 'reflexive' morpheme) not needed when the *A* is expressed ... ». Fillmore renvoie à un article de Hashimoto (qui est japonais) que D. n'a pas été à même de consulter; et D. de conclure que Fillmore fait sûrement allusion au japonais, avant de poursuivre: «This important statement helps to confirm our claim about the intransitive function of these pronom-

inals and provides us with empirical support from other languages» (p. 79). Si appui empirique il y a, il vient d'une seule langue (le japonais, D. le suppose; mais si c'était au français que font allusion Fillmore et Hashimoto? Ce n'est sûrement pas au japonais, cf. note 5!), ce qui est déjà intéressant, mais ce qui ne justifie guère l'emploi du pluriel et ne justifie guère l'enthousiasme comparatiste de D.⁵ En tout état de cause, la structure profonde de (49) ne contient qu'une seule occurrence de *la porte* < *O*. Le *se* sera introduit par une transformation: «We claim that the derivation of 49 will not require any ad hoc rules for inserting *se* transformationally and that our existing reflexivization rule ... will capture a significant generalization» (p. 80). Non pas une transformation *ad hoc*, introduisant tout simplement un pronom réfléchi, bien sûr. D. ne se borne pas à proposer des hypothèses, des dérivations à titre d'essai: non, il passe d'emblée aux généralisations importantes. Au lieu d'introduire modestement le pronom réfléchi. D. fait appel à une transformation *Redupli-*

5: Des faits parallèles dans d'autres langues ne sont pourtant pas difficiles à trouver, cf., en dehors des langues romanes qui toutes connaissent cette construction, russe *Dver' zakrivajets'a* 'la porte se ferme', tchèque *V tomto obchodě se prodává chléb* 'dans ce magasin se vend du pain' (Harkins (1953), p. 75), turc *Bilet nereden alinir* 'le ticket où s'achète (-t-il)?' (syncrétisme de l'infixe proprement réfléchi *-in-* et de l'infixe passif *-in-* ~ *-il-*, Rühl (1967), p. 66).

Mais le japonais ne connaît pas de construction réfléchie équivalente. Cette langue distingue entre verbes transitifs et intransitifs:

- (i) Tanaka-san ga mado o akeru
Tanaka M. (sujet) fenêtre (objet) ouvre (transitif)
- (ii) Mado ga aku
fenêtre (sujet) ouvre (intransitif)

La phrase intransitive ne contient rien qui ressemble à un pronom réfléchi. Je remercie Mme Mette Brændgaard de l'Institut d'Études Orientales de l'Université de Copenhague de m'avoir fourni ces renseignements.

L'appui empirique dont parle D. n'existe donc pas du tout là où ses spéculations l'ont porté à le croire, ce qui souligne encore une fois les faiblesses scientifiques de l'ouvrage, version publiée (et remaniée?) d'une *Indiana University Dissertation*.

cation (le lecteur attentif remarquera ici que cela revient au même, sans qu'un tel procédé soit motivé indépendamment des faits en question!) créant *o la porte past fermer o la porte*. Chose étonnante, D. ne donne pas un seul argument à l'appui de cette opération. Une transformation doit être explicative en ce sens qu'elle rend compte d'autres faits de la langue que ceux qu'elle est construite pour décrire (on obtient alors une généralisation): en introduisant sa transformation de reduplication, D. ne fait que répéter, en la déguisant en règle transformationnelle, l'observation que ces phrases comportent un pronom réfléchi, c'est-à-dire deux occurrences de constituants coréférentiels. Une solution comme celle-ci, qui est souvent utile en nous aidant à comprendre où chercher des réponses, une fois qu'on sait comment poser les questions, ne renforce pourtant pas ici notre compréhension des phénomènes à décrire et à expliquer. Nous évitons une «ad hoc se insertion rule» (p. 81) pour trouver notre grammaire enrichie d'une règle de reduplication, à première vue non moins *ad hoc*. Quels sont les autres faits de la langue qui appuient cette règle, où est cette généralisation significative dont parle D.? La solution est peut-être la bonne, mais que dire de l'argumentation? «The absence of underlying *A* (or *I*) in the above derivation makes explicit the speaker-hearer's knowledge of the 'active-passive' role of the subject: only one case can be subject fronted, viz. *O* so that the inanimate noun normally functioning as the receiver (object) becomes the 'actor' (subject) of the action identified by the verb» (p. 81-82). Un examen un peu plus poussé de la construction passive justifierait peut-être la règle de reduplication, ou peut-être faut-il chercher ailleurs (D. ne mentionne même pas le concept de *moyen*)? La justification est peut-être le simple fait que toute phrase française doit avoir un sujet. Comme les

verbes en question «n'aiment pas» être sans objet (à la différence des verbes symétriques: *il casse le fil / le fil casse*), la reduplication est une manière de procurer un sujet sans que le verbe perde son objet. Mais il faut en tout cas chercher un peu, avant d'affirmer être parvenu à une généralisation significative.

Ce qui est peut-être plus intéressant, c'est le fait que la notion de cas sous-jacent permet à D. d'opérer une distinction entre (259) *Ce savon lave bien*, (260) **Ce savon se lave bien*, (266) **Cette étoffe lave bien*, (267) *Cette étoffe se lave bien*. Le cas sous-jacent de *savon* est *I*, celui de *étoffe* *O*. On n'aura par conséquent que la construction réfléchie dans le cas d'un *O* sous-jacent: «It is, perhaps, for this reason that the French pseudo-reflexive *se* is added, in order to set *O* apart from *A* and *I*, since it is – as a grammatical subject – on the threshold of being a linguistic anomaly» (p. 85). Le rôle du pronom réfléchi sera donc de distinguer, en structure de surface, un *O* d'un *I*. Ce qui devient plus douteux avec la paire (278) *Les jours se passent* (*O*) et (279) *Les jours passent* (*I*). Selon D., *O* et *I* se trouvent en distribution complémentaire, le choix dépendant apparemment des éléments lexicaux. Ainsi, (263) *Le train a passé* (*I*), à l'exclusion de (264) **Le train s'est passé*; mais avec *jours*, les deux constructions sont possibles. On aurait aimé voir d'autres propriétés syntaxiques du verbe *passer* citées à l'appui de l'hypothèse (cf. p. ex. Blinkenberg (1960), p. 133-36). Les contre-exemples apparents (316)-(323) sont écartés par des interprétations souvent fort ingénieuses. Mais on ne comprend pas tout à fait pourquoi *la terre* dans (318) *La terre se meut* serait un *O*, tandis que *la terre* dans (261) *La terre tourne* serait un *I*, si ce n'est pour accommoder l'analyse proposée.

La dérivation de (326) *Il se vend beaucoup d'articles anglais à Paris*, d'une struc-

ture sous-jacente *pres vendre* [*beaucoup d'articles anglais*]₀ à Paris, qui est aussi la source de (325) *Beaucoup d'articles anglais se vendent à Paris*, procède par *Reduplication* et une *transformation de copie* («subject copying»). Comme c'était le cas des phrases locatives citées au début, cela n'explique nullement la forme du pronom *il*. Une autre explication serait d'introduire *il* par une transformation qui est appliquée si, pour une raison ou pour une autre, les règles de formation de sujet n'ont pas opéré, afin d'obéir à la contrainte générale du français qui veut que toute phrase ait un sujet: si la formation de sujet n'opère pas, on aura un sujet postiche *il* (comme c'était aussi le cas des locatifs; cf. le danois où ce sujet postiche est *der* (adverbe locatif!), qui se trouve en dehors du système d'accord: *Der selges ... , Der er koldt i rummet*); si elle opère, on aura (325). Si reduplication il y a, c'est plutôt le syntagme locatif qui est redoublé. Dans la formulation de D., la structure de (326) contiendra, à un certain niveau de la dérivation, trois occurrences de *beaucoup d'articles anglais*.

D. démontre qu'on trouve en effet des sujets animés dans cette construction, p. ex. (291) *Un homme et une femme se remarquent bien moins qu'une femme seule*; et que des phrases du type (295) *Elle se lasse d'entendre toujours les mêmes choses*, relèvent aussi de cette construction intransitive, pseudo-réfléchie. Emploi intransitif d'un verbe transitif, (297) *Elle lasse son pauvre mari par ses questions imbéciles*, et non pas réfléchi accidentel. De la même manière s'explique l'ambiguïté de (307) *Il s'est noyé* (+ [-O + A] 'He drowned himself'; + [-O] 'He (got) drowned').

8. Je ne tairai pas que D. a réussi à mettre un certain ordre dans la syntaxe des verbes réfléchis, parfois à l'aide d'hypothèses qui, pour le moment, semblent manquer de base empirique. En résumé,

il donne, p. 98, un aperçu des constructions où entre le verbe *laver*, et montre que les possibilités multiples de ce verbe peuvent être généralisées par une entrée lexicale de la forme + [-(A)OX(I)], abréviation des configurations casuelles: O + I + A, O + A, O, O + I. D. oublie pourtant l'option I: (259) *Ce savon lave bien*. L'emploi absolu, c'est-à-dire avec un seul A (*Femme de ménage qui lave et repasse* (Petit Robert)) pourra être expliqué par la faculté qu'a le verbe de permettre l'effacement d'un O non-spécifié, possibilité dont D. ne dit rien.

Le fait que j'ai eu des objections sérieuses à émettre sur la manière dont D. emploie le modèle casuel et la théorie transformationnelle en général, ne doit pourtant pas masquer que son livre est, tout compte fait, et malgré ses défauts et les nombreux points que le lecteur doit compléter lui-même, une contribution non négligeable à la grammaire du français, sinon à la théorie linguistique. Sa plus grande vertu, peut-être, est d'inciter constamment le lecteur à la contradiction, à la recherche de solutions alternatives.

9. Pourquoi ce modèle est-il resté un peu dans l'ombre au milieu du «courant générativiste», malgré le fait que tout le monde se soit accordé pour dire qu'il nous offre des concepts intéressants et incontestables qui, sous une forme ou sous une autre, doivent être incorporés dans tout modèle grammatical quelque peu adéquat? Cela tient, je crois, à deux choses principales. D'abord aux inconsistances du modèle: présenté comme un système de règles de réécriture, les cas profonds y sont traités comme des constituants, ce qu'ils ne sont décidément pas (ce que Fillmore (1972) a bien vu; cf. id. (1968), p. 86 ss.). Deuxièmement, et c'est là la vraie pierre d'achoppement, me semble-t-il, à la définition des cas: tandis qu'on peut, à la rigueur, accepter des concepts comme p. ex. *agent*

comme des primitifs sémantiques, cela est déjà plus difficile pour un concept comme *instrument* qui se révèle, en effet, dans le système de Fillmore, comme étant une variante combinatoire de *agent*: l'agent est toujours animé, l'instrument normalement inanimé. Dans un modèle plus élaboré tel que celui de Stockwell et alii (1973), on a recours à un cas *Essive* pour décrire l'attribut (suivant une suggestion de Fillmore (1968), p. 84). Pour qu'on ne tombe pas tout à fait dans des systèmes comportant des centaines de cas, le vrai problème de la grammaire casuelle sera de définir quelques concepts vraiment fondamentaux qui formeront la base de toutes les relations diverses qui sont instituées entre le verbe et les membres nominaux de la phrase, les relations multiples manifestant alors des combinaisons diverses de ces concepts de base (on fera ici le parallèle avec les traits distinctifs de la théorie phonologique: comme *p* et *b* se ressemblent, mais sont distingués p. ex. par le trait [\pm voisé], *A* et *I* se ressemblent jusqu'à un certain point, mais sont distingués par un trait, un primitif sémantique (?), p. ex. [\pm actif]).

Dans l'histoire de la grammaire casuelle, on a l'impression que Fillmore a épuisé le sujet. Par conséquent, toute nouvelle construction envisagée, tout nouveau problème soulevé, demandent la création d'autant de nouveaux cas. Ainsi, la grammaire casuelle s'est trouvée condamnée, soit à dégénérer, étouffée sous la profusion des cas, soit à s'en tenir à la description proposée par Fillmore (1968), l'application à des langues différentes étant la seule possibilité de renouvellement. Heureusement, D. me semble du moins avoir évité et la profusion casuelle et les répétitions stériles.

Michael Herslund
Copenhague

Bibliographie

- Andrews, Avery D. (1971), «Case Agreement of Predicate Modifiers in Ancient Greek». *Linguistic Inquiry* II, 127-51, 1971.
- Bach, Emmon et Robert T. Harms (1968), *Universals in Linguistic Theory*. Holt, Rinehart and Winston, London 1970.
- Blinkenberg, Andreas (1960), *Le problème de la transitivité en français moderne*. Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab, Hist.-filosofiske Meddelelser 38.1, København 1960.
- Chomsky, Noam (1965), *Aspects of the Theory of Syntax*. The M.I.T. Press, Cambridge Mass. 1969.
- Ewert, Alfred (1933), *The French Language*. Faber and Faber, London 1966.
- Fillmore, Charles J. (1968), «The Case for Case». In: Bach et Harms (1968), p. 1-88.
- Fillmore, Charles J. (1972), *Some Problems for Case Grammar*. OSCULD, Göteborg 1972.
- Goldin, Mark G. (1968), *Spanish Case and Function*. Georgetown University Press, Washington D.C. 1968.
- Hall, Barbara (1965), *Subject and Object in English*. Dissertation non publiée, M.I.T. (microfilm).
- Harkins, William E. (1953), *A Modern Czech Grammar*. King's Crown Press, New York and London 1968.
- Lakoff, George (1970 a), «Pronominalization, Negation, and the Analysis of Adverbs». In: Jacobs et Rosenbaum, *Readings in English Transformational Grammar*, Ginn and Company, Waltham Mass. 1970, p. 145-65.
- Lakoff, George (1970 b), «Global Rules». *Language* 46.627-39, 1970.
- Langacker, Ronald W. (1966), *A Transformational Syntax of French*. Dissertation non publiée, Univ. of Illinois.
- Langacker, Ronald W. (1970), *Compte*

rendu de Goldin (1968). *Language* 46. 167-85, 1970.

Lees, R. B. et E. S. Klima (1963), «Rules for English Pronominalization». *Language* 39.17-28, 1963.

McCawley, James D. (1968), «The Role of Semantics in a Grammar». In: Bach et Harms (1968), p. 125-69.

Ross, John R. (1969), «On the Cyclic Nature of English Pronominalization».

In: Reibel et Schane, *Modern Studies in English*, Englewood Cliffs, New Jersey 1969, p. 187-200.

Rühl, Ph. (1967), *Türkische Sprachlehre*. Julius Gross, Heidelberg 1967.

Stockwell, R. P., P. Schachter et B. H. Partee (1973), *The Major Syntactic Structures of English*. Holt, Rinehart and Winston, New York 1973.

Littérature française

Ogier le Dannoys. Roman en prose du XV^e siècle. Publié pour *Det danske Sprog- og Litteraturselskab* par Knud Togeby. Copenhague, Munksgaard, 1967, iv + 318 p. + 2 pl. en couleurs.

Knud Togeby: *Ogier le Danois dans les littératures européennes*. Copenhague, Munksgaard, 1969, 304 p.

C'est un vaste sujet que M. Togeby a attaqué en poursuivant impitoyablement Ogier le Danois à travers toutes les littératures européennes depuis la *Chanson de Roland* jusqu'aux œuvres littéraires contemporaines au Danemark (Kjeld Abell, *Fru Germania på Kronborg*, 1944), en Angleterre (Edison Marshall, *The Viking*, 1951) et en France (Aragon, *La mise à mort*, 1965). Plus de 130 textes, dans toutes les langues et de toutes les époques, sont répertoriés, datés, analysés, classés et discutés. Ogier y est tantôt le protagoniste, tantôt un personnage de second plan, tantôt un simple nom, ce qui justifie pleinement le titre que M. Togeby a donné à son étude: il ne s'agit pas de la légende d'Ogier à travers les âges, mais d'Ogier le Danois ou même d'Ogier tout court, car son origine n'est pas toujours précisée.

On est tout étonné du succès de ce personnage qui, débutant modestement dans l'armée de Charlemagne (même pas parmi les douze pairs), finit presque par se substituer à l'empereur lui-même (Jean d'Outremer); c'est quelqu'un qui a essayé un peu de tout dans la vie: les octosyllabes, l'*ottava rima*, les alexandrins, la prose et surtout les décasyllabes dans lesquels il semble particulièrement se complaire. Comme une boule de neige, il s'avance imperturbable s'arrogeant les aventures les plus diverses et les qualités les plus contradictoires.

A l'encontre des grands personnages de la littérature mondiale, des vrais thèmes comme celui d'Orphée ou de Prométhée Ogier le Danois est, au fond, un être muable et malléable sans grande unité: il est faible et fort, doux et cruel, bon et méchant, chaste et érotomane, solitaire et entouré de ses parents, saint et Sarrasin, etc. La seule vraie constante est son nom, auquel il tient beaucoup:

«Nom ai Ogier le Danois voiremant:
Tot si m'apelent li petit et le grant!»
(Chevalerie d'Ogier, v. 787-788).

Le premier texte conservé qui soit centré sur Ogier le Danois, est la *Chevalerie d'Ogier* (§§ 27-38), qui remonte au début du XIII^e siècle et qui est attribuée, dans quelques manuscrits, à un poète inconnu: